

*The Permanent Mission
of the Kingdom of Morocco
to the United Nations*



البعثة الدائمة
مملكة المغرب لدى الأمم المتحدة
نيويورك

**Déclaration du Royaume du Maroc, prononcé par
Monsieur Mohammed LOULICHKI, Ambassadeur,
Représentant Permanent du Royaume du Maroc**

**Conférence des Nations Unies sur
le Développement Durable Rio+20**

-(Réunion Informelle Intersession)-

**Deuxième Commission
(Jeudi, 15 Décembre 2011)**

Monsieur le Président,

Le Maroc adhère à la Déclaration, prononcée par l'Argentine, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Monsieur le Président,

6 mois seulement, nous sépare de la Conférence des Nations Unies Rio+20. Cette Conférence constitue, pour nous, une occasion unique et précieuse pour évaluer nos modestes progrès, et mesurer, en même temps, l'étendue et l'ampleur de nos projets.

Examiner, l'économie verte dans le contexte du Développement Durable et de l'éradication de la pauvreté, tel que le prévoit l'ordre du jour de la Conférence, ne pourrait être débattu à Rio, abstraction faite d'un engagement politique renouvelé, susceptible de renforcer l'efficacité du Système des Nations Unies, en matière de Développement Durable.

Débattre de, l'économie verte dans le contexte du Développement Durable et de l'éradication de la pauvreté, ne pourrait être examiné à Rio, abstraction faite des moyens de mise en œuvre. La lutte contre la pauvreté, à travers la création d'emplois verts, nécessite d'identifier des ressources financières additionnelles et novatrices et partant, reconsidérer la question de l'Aide publique au Développement.

Dans cette perspective, il va sans dire que le Sommet de Rio devra combler les lacunes de mise en œuvre et prendre des mesures assorties de calendrier. Il devra mettre à disposition l'accès aux ressources financières (financement public-privé), sur la base de critères de durabilité.

Le Sommet de Rio devrait œuvrer pour prévenir le protectionnisme vert, démanteler les barrières douanières, résoudre la problématique des droits de la propriété intellectuelle, en matière de transfert de technologie, sans perdre de vue l'octroi d'un traitement commercial et financier différencié au profit, non seulement, des Pays les Moins Avancés, mais également les petits Etats Insulaires en Développement.

Dans cette optique, il serait impératif de souligner que la Conférence de Rio devra

non seulement être la Conférence de l'Economie Verte, mais également la Conférence de l'Economie bleue.

L'Economie Verte ne pourrait être examinée dans sa totalité si elle n'est pas associée à l'Economie bleue. L'Economie bleue complète l'Economie Verte. Elles sont intimement liées.

Instaurer une économie bleue cela revient à mettre en œuvre le Programme d'Action de la Barbade ainsi que le Programme d'Action d'Istanbul pour les PMA.

Les Océans représentent 70% de la surface de la planète terrestre. La population des cotes maritimes comptera 6 Milliards d'habitants en 2025, au moment où 80% de la Pollution marine des Océans proviennent de l'acidification. Il s'avère donc impérieux de préserver l'environnement marin pour le bénéfice de l'humanité, soutenir la gestion durable des pêches maritimes à petite échelle, accorder des mesures incitatives en faveur de l'Economie bleue, sans perdre de vue, la nécessité de réduire le volume des subventions accordées au secteur des pêches maritimes, prévenir la surpêche, tout en luttant contre l'acidification des Océans et les effets désastreux des Changements Climatiques sur les Océans.

Enfin, il convient de souligner que la Conférence de Rio+20, qui aura pour principal ordre du jour, l'examen de l'Economie Verte, ne devra pas omettre de débattre, les questions de montagne, considérées comme des espaces terrestres extrêmement vulnérables. Insérer les Montagnes dans une logique de Développement Durable, c'est accroître l'attention à 12% de la population mondiale, qui ne dissimule pas son impatience, de sortir gagnante, après la proclamation des résultats de Rio+20.

Monsieur le Président,

L'instauration de l'Economie Verte suppose davantage d'investissements dans les technologies innovantes. Les couts de la transition vers l'Economie Verte nécessitent la modernisation des usines, la formation de la main d'œuvre, le renforcement des capacités, la mise en place de programmes régionaux, accompagnée d'une feuille de route claire et précise.

Or, aujourd'hui, l'instauration de l'Economie Verte, suppose l'intégration de ses trois piliers principaux. La crise Internationale multiforme, économique, financière, commerciale, alimentaire, climatique... qui ne cesse de s'enraciner et de se propager,

de jour en jour, interpelle, plus que jamais, la Communauté Internationale, pour approfondir davantage la réflexion, sur l'opportunité d'une intégration impérieuse des trois piliers fondamentaux du Développement Durable « l'Economique, le Social et l'Environnement ».

Il va sans dire que la Conférence de Rio+20, demeure, à cet égard, une échéance opportune, pour rendre compte de l'état d'avancement de cette intégration et réaffirmer par la même occasion, les engagements politiques des pays Partenaires, notamment, en matière de lutte contre la pauvreté, de renforcement des capacités et de transfert de technologie.

Néanmoins, l'intégration des trois piliers du Développement Durable ne suppose t-elle pas, aujourd'hui, une réforme de la pyramide des priorités politiques de notre Communauté Internationale. Réformer la pyramide des priorités politiques, cela revient à accroître l'importance des moyens de mise en œuvre, extrêmement nécessaires pour accompagner les ambitions écologiques.

Monsieur le Président,

En vertu des recommandations du Sommet de Rio, le Royaume du Maroc a accompli d'importants progrès, en matière de développement Durable, à travers la mise en place d'un cadre juridique environnemental.

Le Maroc n'a pas manqué, en effet d'adopter de nouvelles orientations de développement, en fixant comme objectifs prioritaires, la croissance économique, la lutte contre la pauvreté, la mise à niveau du monde rural et la sauvegarde de l'environnement. Ce revirement d'orientation s'est traduit par l'adoption du Plan de Développement Economique et Social (PDES, 2000-2004), la mise en œuvre du Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE), le lancement de l'Initiative Nationale de développement Humain ainsi que la Stratégie 2020 de Développement Rural (SDR).

Soucieux d'accompagner la transition écologique mondiale, le Royaume du Maroc a initié un Méga Projet Solaire, ayant pour objectif, de diversifier les ressources énergétiques nationales. Sa capacité productrice s'élève à 2000 MW. Ce Projet solaire sera capable de produire 4500 GWh chaque année et son coût d'investissement s'élève à 9 Milliards de Dollars US. Il sera opérationnel dès la fin de l'année 2019.

Le Maroc œuvre actuellement pour que ses villes du Sud, deviennent des villes avec 0 émissions de Gaz à effet de Serre.

Tout récemment, le Maroc vient d'élaborer, une Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable, qui permet la sauvegarde des espaces, des réserves et des ressources naturelles, dans le cadre du processus de développement durable. Le développement industriel et la promotion touristique devront dorénavant s'inscrire dans une logique de développement durable. La Charte marocaine de l'Environnement et du Développement Durable repose sur une vision globale de l'environnement, fondée sur le respect de la biodiversité et le progrès des sociétés humaines. Elle établit une véritable éthique du développement durable, pour les individus, pour les entreprises et pour les pouvoirs publics. Elle témoigne de la volonté de notre pays d'assumer ses responsabilités vis-à-vis des générations futures.

Monsieur le Président,

Le Développement Durable doit rompre, aujourd'hui, avec son concept d'otage de moyens de mise en œuvre et se libérer de ses limites, qui sont les ressources financières adéquates.

Je tiens à exprimer mes vifs remerciements au Comité préparatoire pour l'organisation de cette Réunion Informelle Intersession, qui, j'aurai la certitude, insufflera un dynamisme nouveau, aux Etats membres, pour une participation, à la fois, massive et efficiente aux travaux de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable. Il va sans dire que le succès de Rio+20 dépendra incontestablement de notre participation et de notre contribution concluante, au débat d'une échéance historique, qu'il nous est pas permis de rater, notamment, pour nos générations futures.